



[ATELIER] Loi Evin, e-commerce et valorisation : saurez-vous tirer profit des nouvelles opportunités ?

Categories : [LexWine](#), [Rendez-vous de la PI](#)

Date : vendredi 25 août 2017

Les marques viticoles ne sont pas des marques comme les autres, il s'agit en effet d'actifs recouvrant des particularités spécifiques à leur domaine d'activité.

Déterminer leur valeur nécessite donc d'appréhender différents facteurs au sein desquels le choix notamment de la stratégie marketing et de protection juridique sera ou non créateur de survalueur.

A travers des cas concrets, cet atelier a pour objectif de vous apporter un éclairage inédit sur les moyens de sécuriser et valoriser vos marques viticoles dans un contexte d'évolution inédite de la Loi Evin.

CE QUE VOUS ALLEZ COMPRENDRE

- Les nouvelles opportunités et menaces de l'évolution de la Loi Evin ;
- Les pièges à éviter dans votre stratégie de e-commerce ;
- Quelles actions mener pour quelle valorisation de votre marque de vin ?

CET ATELIER S'ADRESSE A VOUS :

- Dirigeant d'exploitation viticole
- Négociant
- Œnologue
- Juriste
- Responsable juridique en droit viticole
- Responsable marketing & communication

ATELIER ANIME PAR

Céline BAILLET cbaillet@inlex.com

Conseil en propriété intellectuelle, Responsable d'INLEX Bordeaux

Jean Baptiste THIAL de BORDENAVE jbthial@inlex.com

Juriste en droit viticole, Responsable du département LexWine d'INLEX IP Expertise

INFORMATIONS PRATIQUES

Sessions à BORDEAUX



- jeudi 1er juin 2017
8h30-10h30 - Accueil à partir de 8h15
Mercure Bordeaux Cité Mondiale - 18 Parvis des Chartrons - 33080 BORDEAUX
- **Prochaine session : 4ème trimestre 2017**
Cliquer [ICI](#) pour être alerté dès sa programmation

Session à REIMS

- **1er trimestre 2018**
Cliquer [ICI](#) pour être alerté dès sa programmation

Session à MONTPELLIER

- **1er trimestre 2018**
Cliquer [ICI](#) pour être alerté dès sa programmation